



Retraite et progrès social

Le progrès social a permis d'abolir les plus violentes exploitations des travailleurs, puis de leur permettre de travailler de moins en moins sur l'ensemble de leur vie. Chaque acquis a nécessité d'imposer un rapport de force pour l'obtenir. Aujourd'hui, rien ne justifie de revenir en arrière, d'imposer de travailler plus longtemps : ni l'augmentation de l'espérance de vie qui existe depuis plus de 2 siècles, ni le nombre plus important de retraité-es qui n'est que passager et que l'économie peut prendre en charge comme elle l'a fait dans le passé.

Reculer l'âge du droit au départ en retraite serait une régression sociale inacceptable, alors qu'elle représente une juste conséquence du besoin de partager le travail et de laisser une place aux jeunes,

Si l'on avait écouté le patronat, les enfants travailleraient encore...

Le progrès social a accompagné l'histoire de l'humanité : il s'est traduit sur le long terme par de multiples avancées, parmi lesquelles l'abolition des formes les plus violentes d'exploitation des travailleurs (esclavage, servage), la diminution des accidents du travail.

La réduction du temps de travail est l'une des clés essentielles de ce progrès social. Elle s'est traduite sous différentes formes au cours des deux derniers siècles : suppression du travail des enfants, diminution de la durée journalière puis hebdomadaire du travail, création des congés payés, de la retraite, des RTT, allongement des études...

Au total, tandis que l'espérance de vie augmentait, le temps de travail a pratiquement été divisé par 2 depuis le début du 19^{ème} siècle : 2695 heures par an en 1896 contre 1441 heures par an en 2004 (Husson 2009 « Un pur capitalisme »).

Chaque étape de ce progrès social, revendiqué par les salarié-es, s'est heurtée à l'opposition massive du patronat et des gouvernements qui défendent les intérêts des plus riches. Les mêmes arguments ont toujours été avancés : la fin du travail des enfants, la journée de 10h puis de 8h, les congés payés puis leur progression à 5 semaines, les 40 puis 35 heures, les retraites à 65 puis 60 ans... allaient ruiner les entreprises et l'économie du pays.

L'Histoire a prouvé le contraire... par des luttes, parfois sanglantes, imposant un partage des fruits du travail, dans cette société inégalitaire. Cette réduction du temps de travail s'est au contraire accompagnée d'une très forte augmentation de la richesse par habitant (mesurée par le PIB, Produit Intérieur Brut, par habitant) : tandis que le temps de travail était divisé par deux, cette richesse par habitant était en effet multipliée par 8 (soit 2% d'augmentation par an).

Ainsi, le même nombre d'actifs peut faire vivre un nombre croissant d'inactifs, tout en réduisant le temps de travail et en augmentant le niveau de vie. Cela a été rendu possible par les découvertes technologiques qui, lors de ces 2 derniers siècles, ont (pour un salarié) multiplié la productivité horaire par 30, ce qui a permis de diminuer par 2 le temps de travail tout en multipliant par 16 la production d'un salarié. Un-e salarié-e d'aujourd'hui travaille 2 fois moins, mais produit 16 fois plus que celui ou celle du début du 19^{ème} siècle.

Et le progrès social continue : le COR (Conseil d'Orientation des Retraites composé de membres du gouvernement et de représentants des partenaires sociaux), prend comme hypothèse une poursuite de la croissance de la productivité horaire évaluée entre 1,5 et 1,8% par an selon les scénarios, soit une légère baisse du rythme des 2 derniers siècles. Cette croissance de productivité horaire ne signifie pas forcément croissance de la production (et épuisement des ressources limitées de la terre) : les gains de productivité horaire peuvent en effet être utilisés pour réduire le temps de travail, ou augmenter la part du salaire socialisé (pour les dépenses de santé, retraite, chômage).

Mais aujourd'hui comme hier, le patronat ne redistribue pas de bon gré ces gains de productivité aux salariés : il a fallu, il faut et il faudra se battre pour cela.

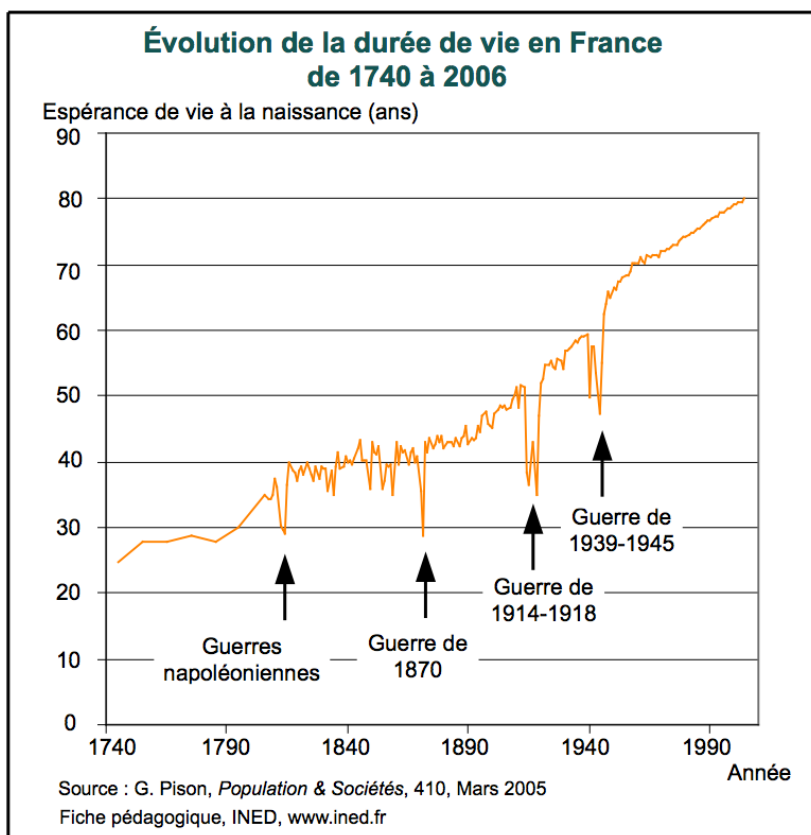
Dans une société jamais aussi riche, le progrès social doit continuer, avec notamment un droit au départ à la retraite à 60 ans, avec 75% du salaire en ayant cotisé pendant 37,5 ans !

Quels seraient donc les éléments nouveaux qui justifieraient de retarder l'âge de départ en retraite, ce qui serait une inversion du sens de l'Histoire ?

Une fatalité liée à l'espérance de vie ? Bien sûr que non !

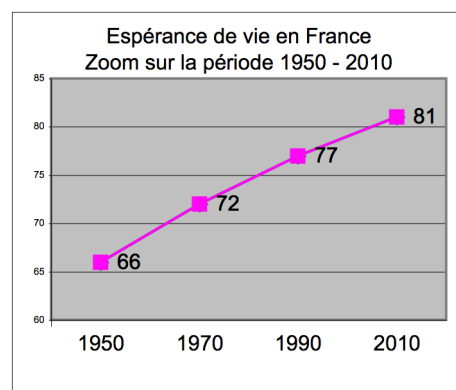
Le Gouvernement tente de nous faire croire que « le recul de l'âge de la retraite est inévitable puisque l'espérance de vie augmente ».

Pourtant, ce n'est pas un phénomène nouveau : l'espérance de vie à la naissance augmente depuis au moins 1740 et a triplé en 250 ans, en passant de 25 ans à plus de 80 aujourd'hui. Elle augmente depuis plus de 2 siècles à raison de près de 1 trimestre par an (plus de 55 ans sur 260 ans, de façon quasiment linéaire, en excluant les creux momentanés des périodes de guerre)...



Quelle sera l'espérance de vie en 2050 ?

Les prévisions, d'ailleurs très aléatoires sur 40 ans, ne montrent pas de rupture, mais une simple poursuite de l'augmentation de l'espérance de vie vécue depuis plus de 2 siècles. Va-t-elle augmenter indéfiniment ? L'augmentation de la souffrance au travail, l'utilisation de produits dangereux pour la santé et les limites biologiques ne vont-elles pas la ralentir ? Le COR table sur une espérance de vie de 0,6 trimestre par an, et l'INSEE sur 0,4 : nous connaissons bien un ralentissement.



Rappelons d'ailleurs que le progrès social, dont la baisse du temps de travail et une retraite de qualité, a largement contribué à l'augmentation de l'espérance de vie. Un recul de l'âge de la retraite aurait des conséquences néfastes sur cette espérance de vie.

Un « poids des retraités » qui deviendrait insupportable ? Bien sûr que non !

❑ *Trop de retraités par cotisant ?*

« Puisque l'espérance de vie augmente, le nombre de retraités par actif augmente, il faut donc faire quelque chose » : voici résumée la démonstration simpliste du Gouvernement, qui oublie un élément essentiel :

Le « problème » pour la société, n'est pas représenté par le nombre de retraités à faire prendre en charge par les cotisants.

Le ratio retraités/cotisants a du sens pour les caisses de retraite, mais peu de sens du point de vue sociétal. Il faut prendre en compte le ratio dit de dépendance économique,

c'est-à-dire le rapport de l'ensemble de la population « hors emploi » (jeunes en formation, retraités, chômeurs, malades, femmes au foyer...) à la population des actifs « occupés » qui produisent les biens et services consommés par tous.

Et ce ratio dépend de facteurs multiples, comme le niveau de chômage, les taux d'activité des hommes, des femmes, par âge, l'immigration... Tous ces facteurs dépendent en bonne part des politiques qui seront menées. Notamment, le taux d'activité des femmes est considéré par le COR comme figé dans les prochaines décennies, à 10% en dessous du taux d'activité des hommes !

Cela signifie que le COR renonce à toute politique pour améliorer l'égalité entre les hommes et les femmes. La France n'est qu'au 15^{ème} rang de l'Union européenne en terme de taux d'emploi des femmes, et il existe de larges marges de manoeuvre pour l'améliorer (et donc augmenter significativement le volume des cotisations) en levant les obstacles que les femmes rencontrent, c'est-à-dire en développant des services de crèches, ou d'aide aux personnes dépendantes. L'emploi des femmes constitue un cercle vertueux autour de l'amélioration de l'égalité entre les sexes, de la création d'emplois répondant à la satisfaction des besoins sociaux, et de l'amélioration du financement des retraites. Pourtant, le COR ne se focalise que sur le seul emploi des seniors.

Le « baby boom » est passager : certes, le nombre de retraités va provisoirement augmenter avec l'arrivée à l'âge de la retraite des « baby-boomers » de l'après-guerre... jusqu'en 2035, puis va diminuer.

Par ailleurs, même en reprenant les projections du COR relatives au ratio cotisants/retraités qui va effectivement diminuer, rappelons que le phénomène n'a, là encore, rien de nouveau.

En 1960, il y avait 4 actifs pour 1 retraité ; en 2000, 2 actifs pour un retraité. Les gains de productivité horaire ont permis que les deux actifs d'aujourd'hui produisent une fois et demi plus que les quatre de 1960. Et l'avenir vivra le même phénomène : le gouvernement veut faire peur en pronostiquant pour 2050 seulement 1,25 cotisant pour un retraité... en cachant hypocritement que le 1,25 cotisant produira autant que 2,5 d'aujourd'hui : la situation sera même meilleure pour les caisses de retraite !

Le partage des futurs gains de productivité horaire permettra de garantir la progression du niveau de vie des actifs comme des retraités à condition que les actionnaires ne soient pas les seuls bénéficiaires de l'augmentation de la productivité du travail !

□ *Une charge financière excessive ?*

Au fil du temps, le poids des retraites dans la richesse nationale n'a cessé d'augmenter, en lien avec l'allongement de l'espérance de vie... sans empêcher l'augmentation du niveau de vie des actifs.

Si la part des retraités dans la population augmente, il est bien naturel que leur part dans le revenu national augmente aussi. La répartition des dépenses du revenu national n'a d'ailleurs jamais été immuable : la part consacrée aux services ou à la santé augmente tandis que la part consacrée à l'alimentation diminue, par exemple.

Ainsi, la part du PIB consacrée à la retraite (HUSSON 2008, « Un pur capitalisme », p 98) est passée de 5% en 1950 à environ 13% aujourd'hui. Elle devrait atteindre 18,5% en 2040 d'après les estimations du COR pour annuler l'ensemble des contre-réformes des retraites prises depuis 1993. Pourquoi cette augmentation, qui ne fait que prolonger une tendance ancienne, deviendrait-elle insoutenable ?

Le COR évalue à 3 points de PIB le besoin supplémentaire de financement à l'horizon 2050 : cela correspond à une augmentation des cotisations sociales de (selon les abaques du rapport du COR d'avril 2010) 10,5 points en 40 ans (c'est-à-dire passer de 65,1% aujourd'hui à $65,1 + 10,5 = 75,6$ en 2050... soit exactement le niveau qui existait en 1982 !), ce qui lissé sur 40 ans correspond à une augmentation de cotisation patronale de 0,25 point par an ! Personne ne peut sérieusement penser que cette augmentation mettrait en péril l'économie !

Ainsi, même sans reprendre le scénario du COR qui mise sur une croissance dont on sait qu'elle met en danger les ressources planétaires, il est tout à fait possible de financer les retraites par la récupération de la part salariale qui a été perdue depuis deux décennies au profit des dividendes et qui représente une perte annuelle de près de 170 milliards d'euros. Le COR n'a pas travaillé à cette variante qui permet de retrouver un partage des richesses plus égalitaires...

Reculer l'âge de la retraite : une régression sociale inacceptable

Rappelons que si l'espérance de vie augmente, l'espérance de vie « en bonne santé » (c'est-à-dire sans incapacité majeure) à la naissance se situe autour de 63,5 ans et que l'espérance de vie « en bonne santé » à 60 ans n'est que d'une dizaine d'années. Que signifie alors de faire travailler les gens au-delà de cet âge (le COR évalue maintenant un scénario tournant autour de 65 / 70 ans) ?

La vie au travail est difficile, en particulier pour certains métiers. La souffrance au travail se développe. De nouvelles pathologies apparaissent. Les temps de transport augmentent et les conditions de transport se dégradent, ajoutant à la fatigue de la journée. La formation insuffisante met sur la touche de nombreux salariés en fin de carrière.

Qui peut réellement continuer à travailler au-delà de 60 ans, à part les dirigeants et politiques qui prônent le recul de l'âge de la retraite ?

Au delà de 60 ans, peut-on imposer à quelqu'un, dans une société moderne, de travailler en 3 x 8 ? Sait-on les difficultés d'être infirmière, de tenir une classe, de travailler sur des chantiers en extérieur, de monter à un pylône, de tenir une caisse toute la journée, pour ne prendre que quelques exemples ?

Reculer l'âge de départ en retraite ne fera pas travailler plus longtemps les seniors, car déjà 60% d'entre eux sont hors emploi au moment de prendre leur retraite : ils sont soit au chômage et souvent dispensés de recherche d'emploi, soit en invalidité. Les entreprises se débarrassent de leurs salariés âgés et à l'inverse, les salariés sont souvent usés par leurs conditions de travail. Il est donc

hypocrite de prétendre les faire travailler plus longtemps dans un emploi qu'ils n'ont pas. La seule conséquence concrète sera de prolonger cette période précaire entre la fin de l'emploi et le début de leur pension... et faire payer les caisses de chômage à la place de celles de retraite.

Libérés du travail contraint, les retraités ont également un rôle actif dans le fonctionnement de la société, en prenant une part active dans nombre d'associations.

La retraite, c'est aussi une question de partage du travail !

La retraite et le chômage, deux questions intimement liées.

Le Gouvernement voudrait nous faire croire que les problèmes sont cloisonnés. Ainsi, le recul de l'âge de la retraite n'aurait aucun lien avec l'un des problèmes majeurs de notre société, le chômage ?

Pourtant, si les gains de productivité au cours de l'Histoire ne se sont pas accompagnés d'un chômage massif, c'est parce qu'ils ont été accompagnés par une augmentation du niveau de vie **et par une réduction du temps de travail. Or la retraite est bien l'un des leviers de la réduction du temps de travail.**

Ainsi, sauf cas exceptionnel (plan social notamment), chaque départ à la retraite dans une entreprise ou dans le secteur public (de moins en moins il est vrai) est compensé par une embauche, ce qui signifie un chômeur de moins. Retarder le départ à la retraite va à l'encontre de l'emploi des personnes de 20 à 59 ans, dites en âge de travailler, ce qui est une aberration à plusieurs égards :

- **Une aberration sociale** puisque cela revient à priver d'emploi quelqu'un qui souhaite y accéder et à contraindre au travail quelqu'un qui souhaite partir. Or si la retraite ne signifie pas, loin de là, l'absence de vie sociale mais au contraire la possibilité de s'investir dans d'autres types d'activités, l'absence de travail pour des personnes jeunes signifie généralement l'exclusion sociale.

- **Une aberration économique** puisqu'en créant des chômeurs supplémentaires, le recul de l'âge de la retraite ne fait que déplacer le problème des déficits sociaux de la caisse de retraite vers la caisse de chômage.

Rappelons en effet que le chômage est l'une des causes importantes du déficit des caisses de retraite.

Plus généralement, les gains de productivité horaire qui signifient produire plus avec moins de travail aurait pu signifier une explosion du chômage. Si cela n'a pas été le cas, c'est avant tout parce que ces gains ont été redistribués sous forme d'une part d'augmentation du pouvoir d'achat, et d'autre part de baisse du temps de travail.

Ainsi, pour reprendre l'exemple ci-dessus, la productivité horaire a été multipliée par 30 en 200 ans, le pouvoir d'achat a été multiplié par 15 (en moyenne seulement, hélas !) ... et le temps de travail divisé par deux.

En situation de chômage massif, où il n'y a pas assez de travail pour tout le monde, il est tout simplement absurde de prétendre résoudre le problème des déficits sociaux par un recul de l'âge de la retraite.

Enfin, exiger des salariés un allongement de leur durée de cotisation alors que l'âge moyen de cessation d'activité est de 58,8 ans et que les entreprises se débarrassent des salariés les plus âgés, c'est nier la réalité pour imposer une baisse du niveau des retraites.

Il est normal de consacrer une part croissante de la richesse à la baisse de temps de travail sur la vie, et notamment aux retraites dans un pays où le nombre de retraités augmente.

Les gains de productivité doivent permettre à la fois une augmentation du niveau de vie des salariés et des retraités, et une réduction du temps de travail à condition que ces gains de productivité ne soient pas captés par le capital et qu'ils soient redistribués aux salariés /retraités.

Reculer l'âge de la retraite, loin d'être un processus incontournable, est une absurdité. A l'inverse il est opportun de penser à une perspective de réduction de la durée de travail.

Le vrai débat devrait porter sur les moyens d'améliorer nos systèmes de retraite, et non de les détériorer !